

## **Commission des Finances**

### **Procès-verbal de la réunion du 12 mars 2024**

#### Ordre du jour :

- 8383      Projet de loi concernant le budget des recettes et des dépenses de l'État pour l'exercice 2024 et modifiant :  
1° la loi modifiée du 17 décembre 2010 fixant les droits d'accise et les taxes assimilées sur les produits énergétiques, l'électricité, les produits de tabacs manufacturés, l'alcool et les boissons alcooliques ;  
2° la loi modifiée du 16 décembre 2016 portant création d'un Fonds de dotation globale des communes ;  
3° la loi modifiée du 21 décembre 1998 concernant le budget des recettes et des dépenses de l'État pour l'exercice 1999 ;  
4° la loi modifiée du 25 mars 2020 portant création du Fonds spécial de soutien au développement du logement  
- Rapporteur : Madame Diane Adehm
- 8384      Projet de loi relative à la programmation financière pluriannuelle pour la période 2023-2027  
- Rapporteur : Madame Diane Adehm
- Échange de vues avec des représentants du STATEC au sujet de la situation conjoncturelle et des dernières prévisions économiques

\*

Présents :      Mme Diane Adehm, M. Guy Arendt, M. Maurice Bauer, M. André Bauler, Mme Taina Bofferding, M. Franz Fayot, M. Patrick Goldschmidt, M. Fred Keup, Mme Paulette Lenert, M. Laurent Mosar, M. Ben Polidori, remplaçant M. Sven Clement, M. Marc Spautz, Mme Sam Tanson, M. Michel Wolter

M. Ferdy Adam, M. Tom Haas, M. Bastien Larue, du STATEC

M. Marc Reiter, M. Henri Wagener, du groupe politique CSV, collaborateurs de la rapportrice

M. Dan Schmit, de l'Administration parlementaire

Excusés :      Mme Corinne Cahen, M. Sven Clement

M. David Wagner, observateur délégué

M. Serge Allegrezza, Directeur du STATEC

Mme Caroline Guezennec, de l'Administration parlementaire

\*

Présidence : Mme Diane Adehm, Présidente de la Commission

\*

- 8383**            **Projet de loi concernant le budget des recettes et des dépenses de l'État pour l'exercice 2024 et modifiant :**  
1° la loi modifiée du 17 décembre 2010 fixant les droits d'accise et les taxes assimilées sur les produits énergétiques, l'électricité, les produits de tabacs manufacturés, l'alcool et les boissons alcooliques ;  
2° la loi modifiée du 16 décembre 2016 portant création d'un Fonds de dotation globale des communes ;  
3° la loi modifiée du 21 décembre 1998 concernant le budget des recettes et des dépenses de l'État pour l'exercice 1999 ;  
4° la loi modifiée du 25 mars 2020 portant création du Fonds spécial de soutien au développement du logement
- 8384**            **Projet de loi relative à la programmation financière pluriannuelle pour la période 2023-2027**

La présidente de la Commission, Mme Diane Adehm (CSV), rappelle que le STATEC est invité à chaque fois dans le cadre de l'examen du budget afin de comprendre davantage les prévisions économiques sur lesquelles sont basées les chiffres budgétaires.

❖ **Présentation du STATEC au sujet de la situation conjoncturelle et des dernières prévisions économiques**

Les représentants du STATEC procèdent à leur présentation qui comporte trois parties :

- 1° une analyse du contexte économique national et international ;
- 2° la présentation des dernières données sur la situation conjoncturelle ;
- 3° la présentation des dernières prévisions sur l'évolution de l'économie luxembourgeoise.

Pour le détail, il y a lieu de se référer au chapitre « La situation et les perspectives économiques » du document de dépôt du projet de loi 8383 rédigé par le STATEC début février 2024<sup>1</sup> ainsi qu'à la présentation annexée au présent procès-verbal.

Au cours de ladite présentation, les éléments suivants sont soulevés :

**Contexte**

Il y a lieu de rappeler que la situation économique est fortement marquée par les conséquences de la pandémie Covid-19 et de la guerre en Ukraine qui ont causé un choc inflationniste. Pour contrer les taux d'inflation élevés, la Banque centrale européenne a revu son taux d'intérêt directeur à la hausse, avec un impact sur la situation conjoncturelle.

En ce qui concerne le taux d'inflation dans la zone euro et au Grand-Duché, il est projeté que le taux d'inflation se situera aux alentours de 2 pour cent en 2024, correspondant ainsi à l'objectif visé par la BCE. Au vu de ces développements, une baisse du taux d'intérêt directeur est anticipée au cours de l'année 2024<sup>2</sup>.

---

<sup>1</sup> Cf. Document parlementaire 8383/00, pages 9 à 15

<sup>2</sup> Cf. Présentation du STATEC, page 5.

Concernant la fiabilité de ces prévisions, les représentants du STATEC relèvent la convergence des prévisions de différents instituts de recherche et d'institutions internationales vers les prévisions actuelles pour ce qui concerne la croissance et l'inflation en zone euro, alors que de grandes divergences ont déjà pu être observées au niveau de prévisions antérieures<sup>3</sup>.

Ainsi, les différents instituts et institutions ont successivement ajusté leurs prévisions pour l'évolution du PIB dans la zone euro pour 2024 à la baisse<sup>4</sup>.

Après avoir détaillé les différents indicateurs pris en compte pour établir les prévisions actuelles ainsi que le calendrier pour les prochaines publications du STATEC, les représentants du STATEC procèdent à la présentation de l'appréciation de la situation économique du Grand-Duché de Luxembourg.

### ***Situation conjoncturelle***

Concernant la croissance économique, les données actuelles montrent un ralentissement de l'activité économique ainsi qu'une baisse de la confiance au niveau des entreprises qui font état d'une demande insuffisante et de contraintes financières. Les secteurs les plus touchés sont le secteur financier, la construction ainsi que certaines activités commerciales<sup>5</sup>.

Les données sur l'inflation au Grand-Duché de Luxembourg montrent, comme indiqué ci-dessus, une tendance vers la baisse. La ventilation des facteurs contribuant à la hausse du niveau général des prix indique que l'inflation, initialement poussée par une hausse des prix de l'énergie puis par une hausse sur les biens industriels et de l'alimentation, est dorénavant principalement due à une hausse des prix des services<sup>6</sup>.

Malgré l'inflation élevée, les salaires au Luxembourg ont, contrairement à l'évolution dans la zone euro, connu une accélération en termes réels, c'est-à-dire en tenant compte de l'évolution simultanée des prix à la consommation<sup>7</sup>.

Enfin, les données du STATEC montrent un impact du ralentissement de l'activité économique sur l'emploi qui se traduit par une augmentation du taux de chômage au cours de l'année 2023. Cette évolution ne se présente cependant pas de la même façon au niveau des différents secteurs. Ainsi, l'emploi intérieur a connu une hausse pour un nombre de secteurs dont notamment l'administration publique. La baisse la plus prononcée a été observée pour le secteur de la construction<sup>8</sup>.

### ***Prévisions économiques***

Un représentant du STATEC présente les prévisions économiques aux membres de la Commission.

En ce qui concerne le niveau des salaires réels, il est anticipé que les salaires réels au Luxembourg - comme ceux dans les pays limitrophes - connaîtront une légère hausse<sup>9</sup>. Ceci s'explique notamment par l'indexation automatique des salaires.

---

<sup>3</sup> Cf. Présentation du STATEC, page 6, second graphique

<sup>4</sup> Cf. Présentation du STATEC, page 6, premier graphique

<sup>5</sup> Cf. Présentation du STATEC, pages 10 à 15

<sup>6</sup> Cf. Présentation du STATEC, page 16

<sup>7</sup> Cf. Présentation du STATEC, page 17

<sup>8</sup> Cf. Présentation du STATEC, page 18

<sup>9</sup> Cf. présentation du STATEC, page 20, deuxième graphique

Concernant l'inflation, il est anticipé que le taux sera proche de 2 pour cent en 2024. En raison de la fin du plafonnement des prix de certains produits énergétiques au 1<sup>er</sup> janvier 2025 dans l'hypothèse d'une politique inchangée, l'inflation est projetée augmenter en 2025 avant de tomber à un niveau en-dessous de 2 pour cent pour la période 2026-2028<sup>10</sup>.

Concernant le marché de l'emploi, il est anticipé que l'emploi intérieur reste plutôt stable en 2024. Ceci signifie que la hausse de l'emploi sera assez faible par rapport aux moyennes historiques au Grand-Duché de Luxembourg. Toutefois, il y a lieu de relever que la situation sur le marché de l'emploi a été améliorée grâce aux mesures retenues dans le cadre des réunions du Comité de coordination tripartite.

Pour 2025, il est attendu que la situation sur le marché de l'emploi s'améliorera, sous réserve d'incertitudes qui persistent<sup>11</sup>. Le taux de chômage devrait rester à un taux élevé en 2024 avant de lentement baisser au cours des années suivantes. La baisse du chômage s'explique en partie par un nombre important de départs à la retraite<sup>12</sup>.

Les prévisions pour le PIB prévoient une reprise de la croissance économique dès 2024 qui resterait cependant en-dessous de la moyenne 1995-2022. À noter que depuis 2023, la consommation totale représente une quote-part plus importante dans le PIB que sur les années précédentes<sup>13</sup>.

Concernant la prévisibilité des recettes publiques, il y a lieu de relever une plus grande volatilité au cours des dernières années. En effet, la corrélation traditionnelle entre le PIB et les recettes publiques est devenue moins fiable, se manifestant par de grandes variations. Ainsi, au dernier trimestre 2023, un montant beaucoup plus élevé que prévu a été prélevé pour les impôts sur les sociétés<sup>14</sup>. En outre, les ventes de produits de tabac étaient plus élevées, potentiellement en raison des hausses des accises dans les pays limitrophes.

#### ❖ **Échange de vues avec les membres de la Commission**

Au cours de l'échange de vues qui suit la présentation, les membres de la Commission abordent plusieurs sujets. De cet échange, il y a lieu de retenir les points suivants :

##### ***Mesures de croissance économique, productivité et inflation***

Mme Sam Tanson (déi gréng) aimerait savoir si les représentants du STATEC s'attendent à la même prévalence de la consommation dans le PIB pour les années à venir.

Un représentant du STATEC indique que ceci semble probable au vu de l'augmentation des salaires réels projetée.

À la question de M. Franz Fayot (LSAP) sur la probabilité que la croissance de l'économie luxembourgeoise se rapproche à nouveau des moyennes historiques, un représentant du STATEC explique que les prévisions actuelles voient la croissance à un niveau inférieur à cette moyenne. Cependant, ces prévisions sont faites sous réserve de plusieurs incertitudes notamment en ce qui concerne l'évolution de la productivité ou l'impact du vieillissement de la population. Concernant le dernier point, la Commission européenne publiera un rapport au mois de mai et le STATEC profitera de cette étude pour effectuer une analyse de l'impact du vieillissement de la société sur l'économie du Grand-Duché.

---

<sup>10</sup> Cf. présentation du STATEC, page 20, premier graphique

<sup>11</sup> Cf. présentation du STATEC, page 21

<sup>12</sup> Cf. présentation du STATEC, page 22

<sup>13</sup> Cf. présentation du STATEC, page 23

<sup>14</sup> Cf. présentation du STATEC, page 24

M. André Bauler (DP) s'intéresse à l'approche du STATEC pour déterminer la productivité, étant donné que ce calcul peut s'avérer difficile.

Les représentants du STATEC expliquent que l'indicateur utilisé n'est strictement parlant pas une mesure de la productivité, mais une mesure basée sur le PIB où les effets liés à l'évolution de l'emploi sont neutralisés, donnant un indicateur s'approximant fortement d'une mesure de la productivité. Ainsi, la détermination d'une mesure fiable du PIB constitue le principal défi pour mesurer la productivité. Étant donné que le PIB est plus difficilement déterminable pour certaines activités économiques, il est également plus difficile de déterminer la productivité correspondante. Concernant l'évolution de la productivité, il y a lieu de relever que celle-ci, en tenant compte du nombre d'heures travaillées plutôt que du nombre d'emplois, a augmenté dans les branches marchandes non-financières jusqu'à la pandémie Covid-19 et il apparaît assez probable que cette tendance vers la hausse se poursuivra dès que la situation économique se normalisera.

En ce qui concerne les données sur le secteur financier, Mme Diane Adehm (CSV) relève une contradiction entre l'évolution positive de l'emploi dans ce secteur et l'évolution négative du volume de l'activité et aimerait en connaître les raisons.

Un représentant du STATEC informe les membres de la Commission que ce constat ne s'applique plus aux dernières données récoltées, étant donné qu'elles montrent un ralentissement de la croissance de l'emploi dans le secteur financier. De plus, une telle discordance peut s'expliquer par l'indicateur utilisé pour déterminer l'activité dans le secteur financier. En effet, il apparaît que l'indicateur de volume n'est pas le plus adapté dans le cas du secteur financier.

M. Franz Fayot (LSAP) aimerait savoir s'il serait possible d'obtenir des données plus détaillées sur la croissance dans les différents secteurs économiques.

Un représentant du STATEC explique que les premières mesures du PIB ne permettent pas une ventilation trop détaillée. Une telle analyse n'est possible qu'avec un plus grand recul permettant de récolter des données complémentaires.

Au vu de la tendance dans différentes communes d'ajuster certains frais et taxes, M. André Bauler (DP) aimerait savoir dans quelle catégorie sont situés les prix administrés pour le calcul de l'inflation.

Un représentant du STATEC indique que ces prix se retrouvent dans différentes catégories alors que leur nature est susceptible d'évoluer. Dans le passé, il existait une définition des prix administrés auprès du STATEC, mais elle s'est avérée inadaptée.

### ***Évolution de l'emploi***

Mme Sam Tanson (déi gréng) relève la nécessité de surveiller l'impact d'un nombre important de départs à la retraite sur l'emploi.

M. Patrick Goldschmidt (DP) se demande si l'augmentation de l'emploi dans le secteur public et le fait qu'une partie des salariés provenant d'autres pays quittent le Luxembourg après avoir perdu leur emploi expliquent que le chômage reste assez bas.

### ***Impact de mesures décidées au niveau politique***

Considérant la grande ouverture de l'économie luxembourgeoise, M. Franz Fayot (LSAP) s'interroge quant à un effet multiplicateur favorable résultant d'une baisse des impôts susceptible de compenser la baisse des recettes.

Un représentant du STATEC indique que l'impact des récentes mesures fiscales pourra être analysé dans le cadre de publications ultérieures. De manière générale, il est cependant possible de réitérer les observations faites dans des publications antérieures qui ont constaté que l'effet multiplicateur est moins prononcé dans le cas luxembourgeois en raison de fuites résultant d'importations et d'épargne. Ce constat ne signifie cependant pas qu'il n'existe aucun effet multiplicateur positif.

À la question de Mme Sam Tanson (déi gréng) si des prévisions tenant compte de potentielles mesures au niveau politique ont été réalisées, les représentants du STATEC rappellent que leurs estimations sont toujours réalisées sous une hypothèse de politique inchangée. Néanmoins, il est possible de chiffrer l'effet de certaines mesures telle que la fin des limitations des prix sur certains produits énergétiques pour les consommateurs finals qui viendront à échéance fin 2024. Sur les 3,3 pour cent d'inflation prévus pour l'année 2025, 1,6 pour cent peuvent être attribués à la fin de ces mesures.

À la question complémentaire de M. Patrick Goldschmidt (DP) s'il était indiqué de lisser la fin des limitations sur les prix des produits énergétiques afin de diminuer l'impact sur l'inflation, les représentants du STATEC soulignent que l'institut ne se prononce pas sur l'opportunité de certaines mesures et qu'il se limite à analyser l'impact des mesures décidées. Il est rappelé que le plafonnement des prix de l'énergie a été effectué dans une perspective de limiter la hausse du taux d'inflation dans l'espoir d'une baisse des prix. Dans le cas du gaz naturel, les prix ont de nouveau baissé. Pour l'électricité, cette baisse interviendra sur une durée plus longue en raison des stratégies d'achat des fournisseurs d'électricité ayant comme conséquence qu'une partie de l'électricité consommée en 2025 avait déjà été achetée en 2022 quand les prix sur le marché atteignaient leur maximum.

### ***Prévisions sur l'évolution des recettes fiscales***

À la question de M. André Bauler (DP) sur les raisons expliquant la volatilité observée au niveau des recettes publiques, un représentant du STATEC explique qu'il est difficile de déterminer les raisons exactes en absence de données plus précises de la part des autorités fiscales. À cela s'ajoute que l'imposition sur les sociétés est plus difficilement prévisible, alors qu'il existe un décalage de plusieurs années. Ainsi, une analyse plus complète pour ces impôts n'est possible que pour les exercices d'il y a environ cinq ans.

Au vu de ces explications, Mme Sam Tanson (déi gréng) aimerait connaître le type des données dont le STATEC aurait besoin pour effectuer des analyses plus détaillées et s'interroge quant à la nécessité d'adapter son cadre légal en conséquence.

Un représentant du STATEC explique que le cadre légal du STATEC permettrait déjà aujourd'hui d'obtenir les données nécessaires de la part des autorités fiscales sous une forme anonymisée. Concrètement, le STATEC aurait besoin de données plus détaillées que les données agrégées actuellement transmises.

M. Franz Fayot (LSAP) aimerait savoir dans quelle mesure des restructurations transnationales sont susceptibles d'impacter la prévisibilité des recettes fiscales.

Un représentant du STATEC explique que cet impact ne peut être évalué faute de données correspondantes et renvoie aux autorités fiscales qui pourraient disposer de précisions à ce sujet.

À la question de Mme Sam Tanson (déi gréng) quant à l'impôt sur le revenu pour personnes physiques, un représentant du STATEC explique que des prévisions fiables sont difficiles à établir pour cet impôt, comme pour tant d'autres agrégats économiques. Alors qu'il est encore possible d'évaluer avec un certain degré de certitude les avances sur les impôts perçus au moment du versement du salaire, il s'avère plutôt difficile d'évaluer les conséquences des déclarations faites par les personnes physiques.

**Annexe** :

Présentation préparée par le STATEC en vue de la réunion de la Commission

**Procès-verbal approuvé et certifié exact**

# Présentation à la Commission Finance et Budget

12.03.2024

**STATEC**





# Agenda

- 1 Contexte et calendrier
- 2 Situation conjoncturelle
- 3 Prévvision de moyen terme

1



# Contexte et calendrier

# Succession de chocs économiques interconnectés

Pandémie

- Perturbations des chaînes d'approvisionnement
- choc inflationniste

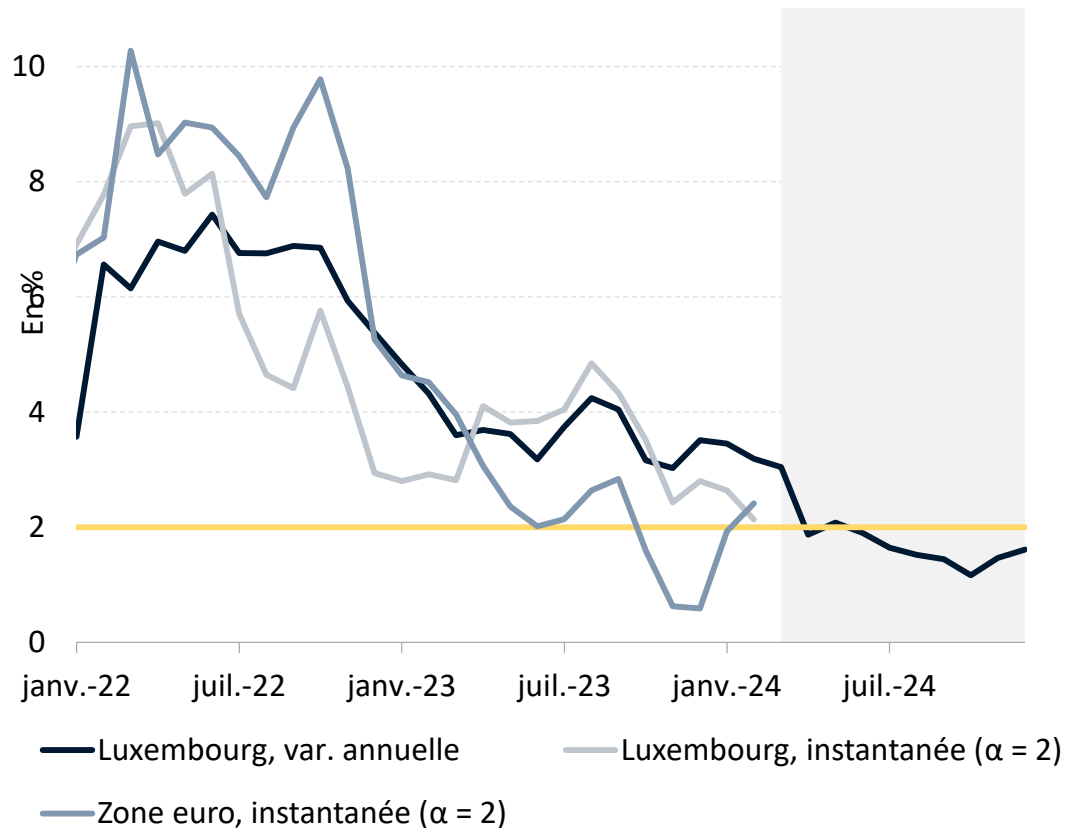
Guerre en Ukraine

- crise de l'énergie
- choc inflationniste supplémentaire

Forte hausse des taux d'intérêt

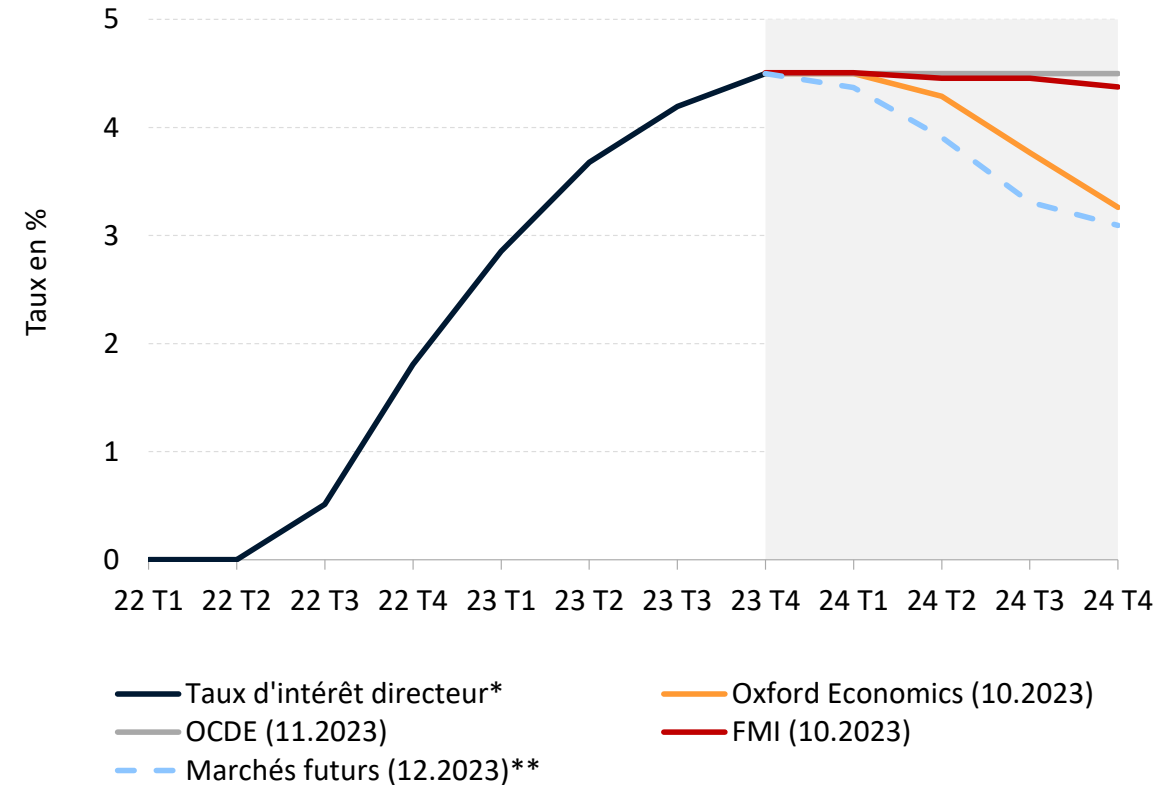
- impact récessif sur l'activité économique
- désinflation progressive

# Vers la cible d'inflation et des baisses de taux en 2024



Source: STATEC

Le concept de l'inflation instantanée est détaillé dans le chapitre 7.2 de la NDC 2-2023



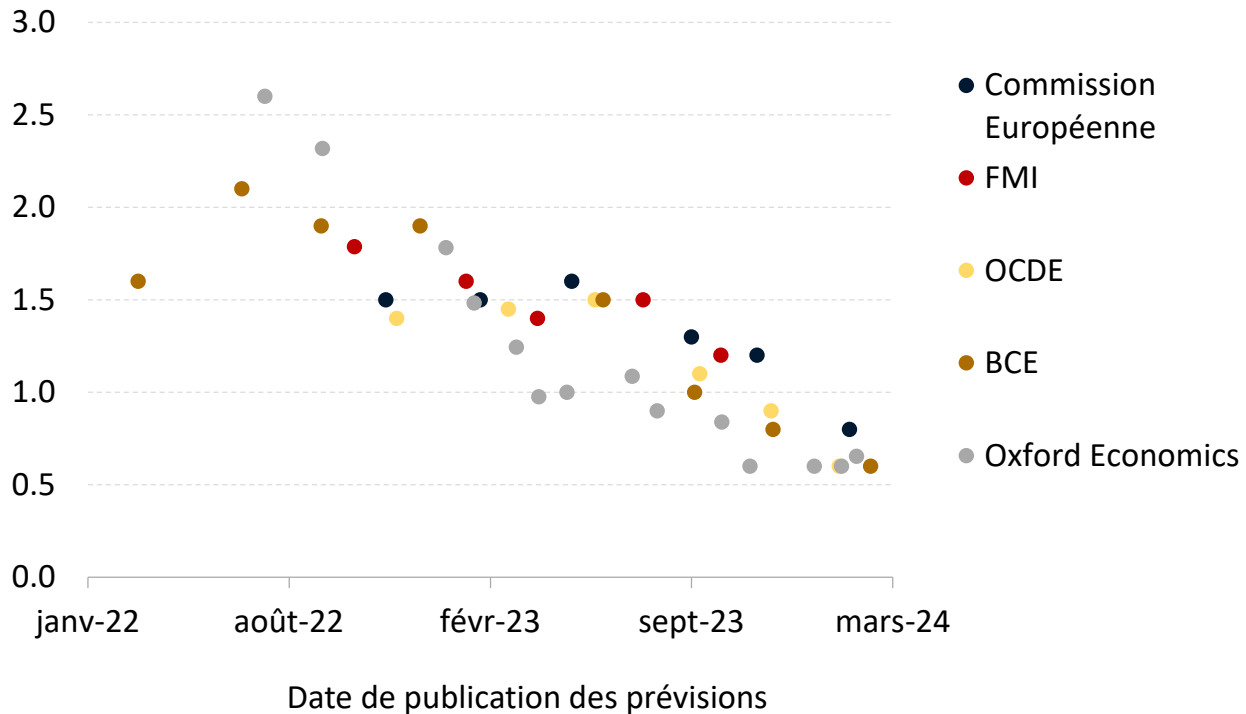
Sources: Macrobond, prévisions des institutions comme indiquées dans la légende

\*Taux directeur sur les opérations principales de refinancement en zone euro

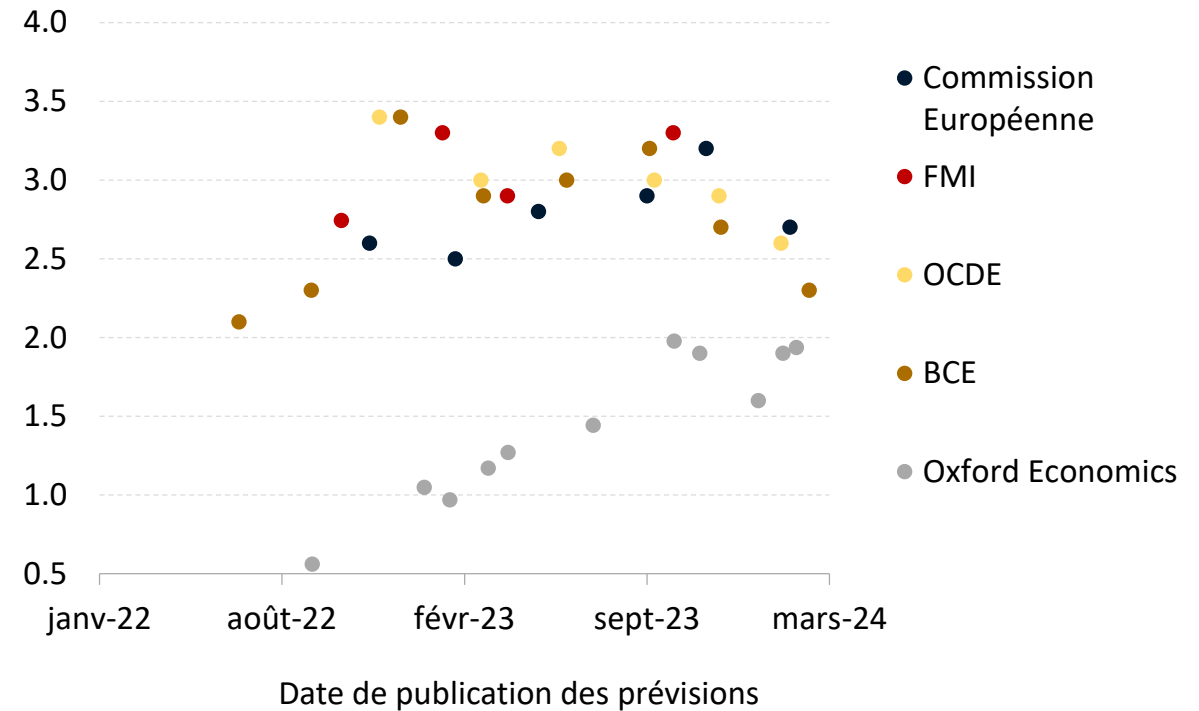
\*\*Taux à court terme du marché monétaire (€ster)

# Convergence des prévisions pour la zone euro pour 2024

PIB en zone euro - Prévisions de croissance pour 2024



Inflation en zone euro - Prévisions pour 2024



# Composantes de la prévision actuelle du STATEC

## Projections de moyen terme 2024

- + Note de conjoncture 2-2023
- + adaptation du barème d'imposition des ménages (4 t.i. au lieu de 2.5)
- + mise à jour des hypothèses internationales
  - + mise à jour des prévisions d'inflation

# Publications macroéconomiques au 1<sup>er</sup> semestre 2024

- PIB 2023-T4 le 8 mars 2024 (confirme la prévision annuelle pour 2023)
- Notification de déficit public 2023 le 11 avril 2024
- Nouvelles prévisions d'inflation le 8 mai 2024
- PIB 2024-T1 le 7 juin 2024
- Note de conjoncture 1-2024 vers la mi-juin 2024

2



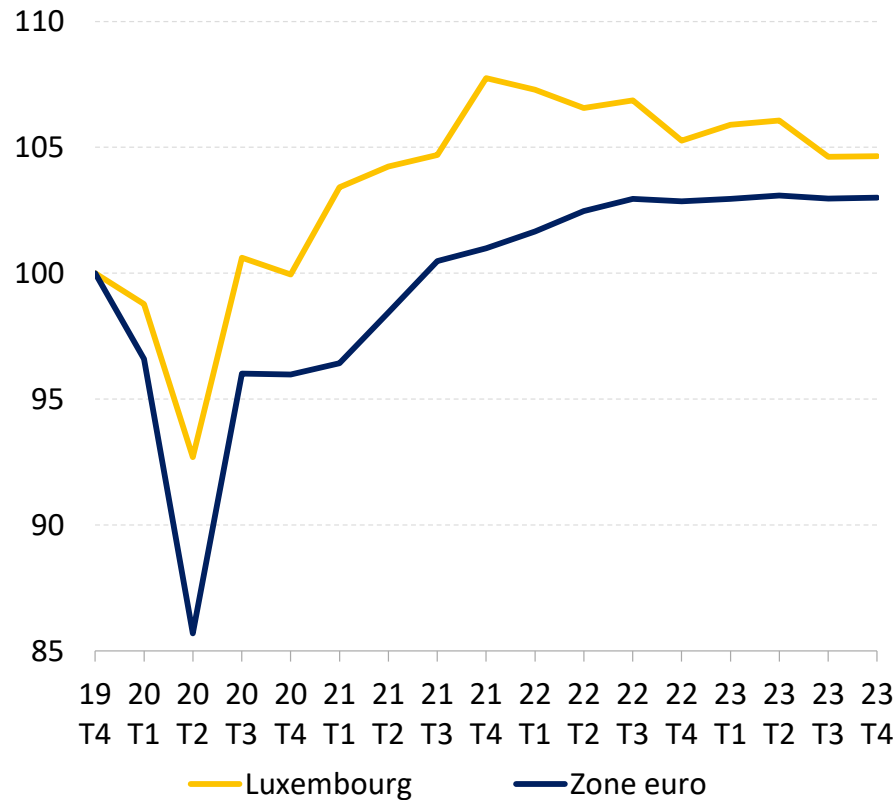
## Situation conjoncturelle



# Activité

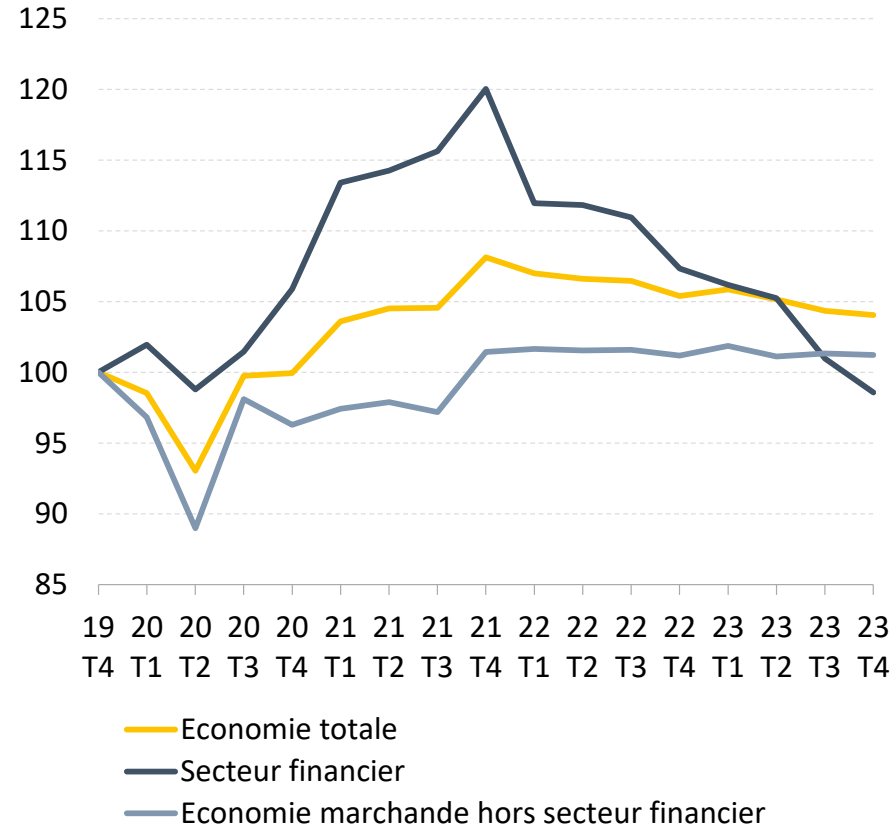
## Repli de l'activité au Luxembourg en 2023

PIB à prix constants, indices 2019 T4 = 100



Sources: Eurostat, STATEC (données désaisonnalisées)

Valeur ajoutée en volume, indices 2019 T4 = 100

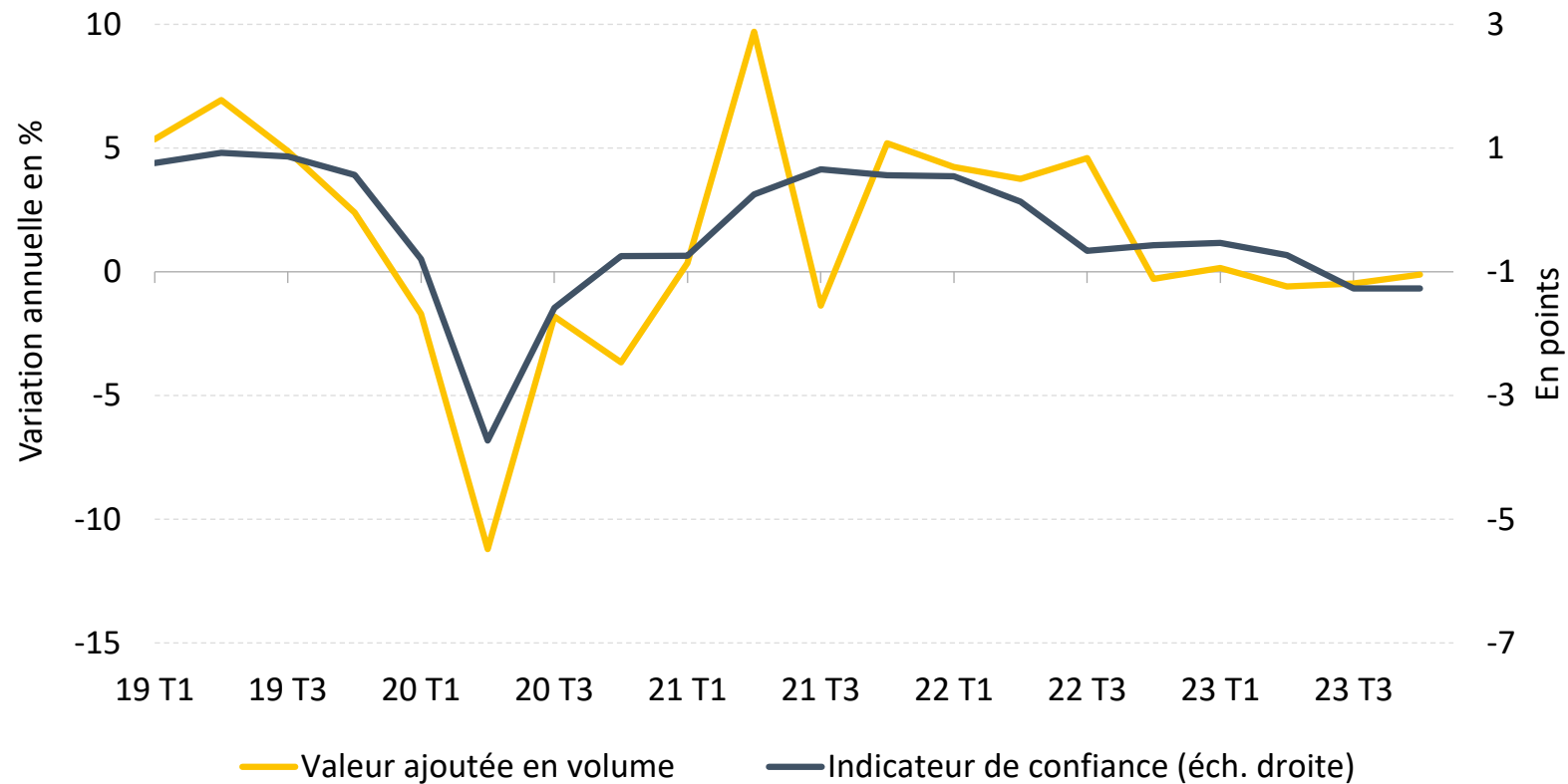


Source: STATEC (Comptes nationaux, données désaisonnalisées)

# Activité

## Une perte de confiance en ligne avec l'inflexion de l'activité

Economie marchande non financière

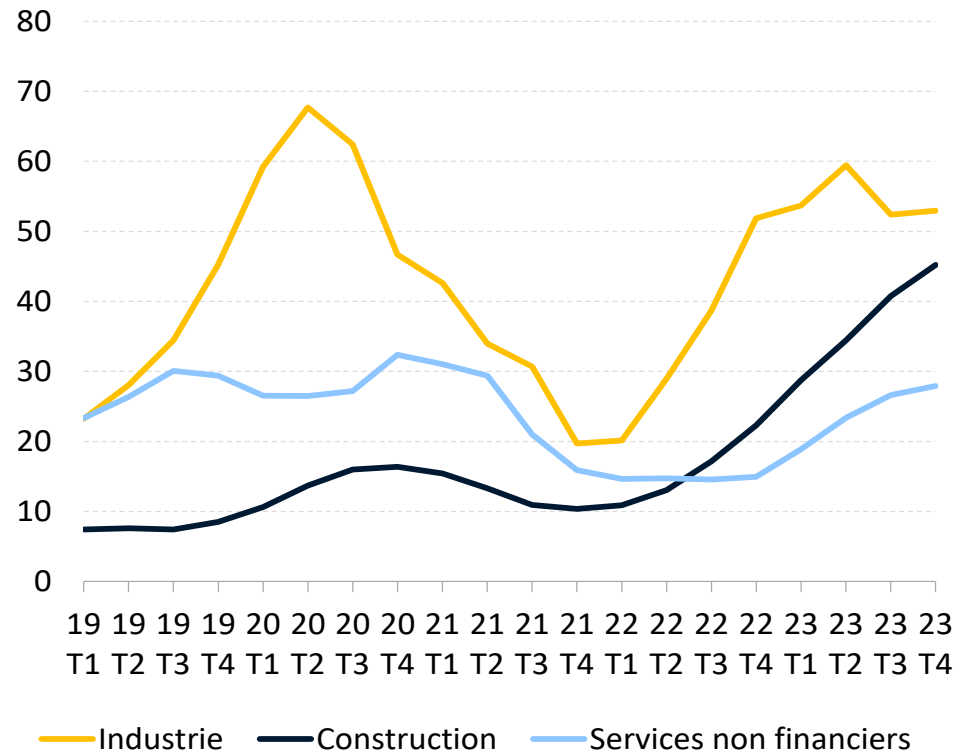


Source: STATEC

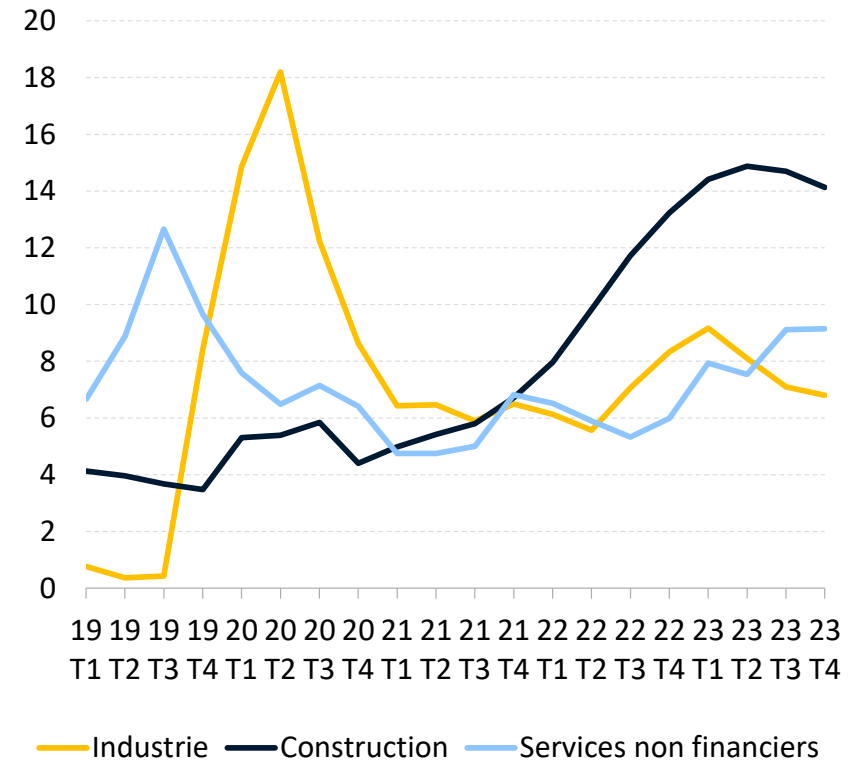
# Activité

## Des problèmes de demande... et des contraintes financières

Part des entreprises signalant une demande insuffisante (en %)



Part des entreprises signalant des contraintes financières (en %)

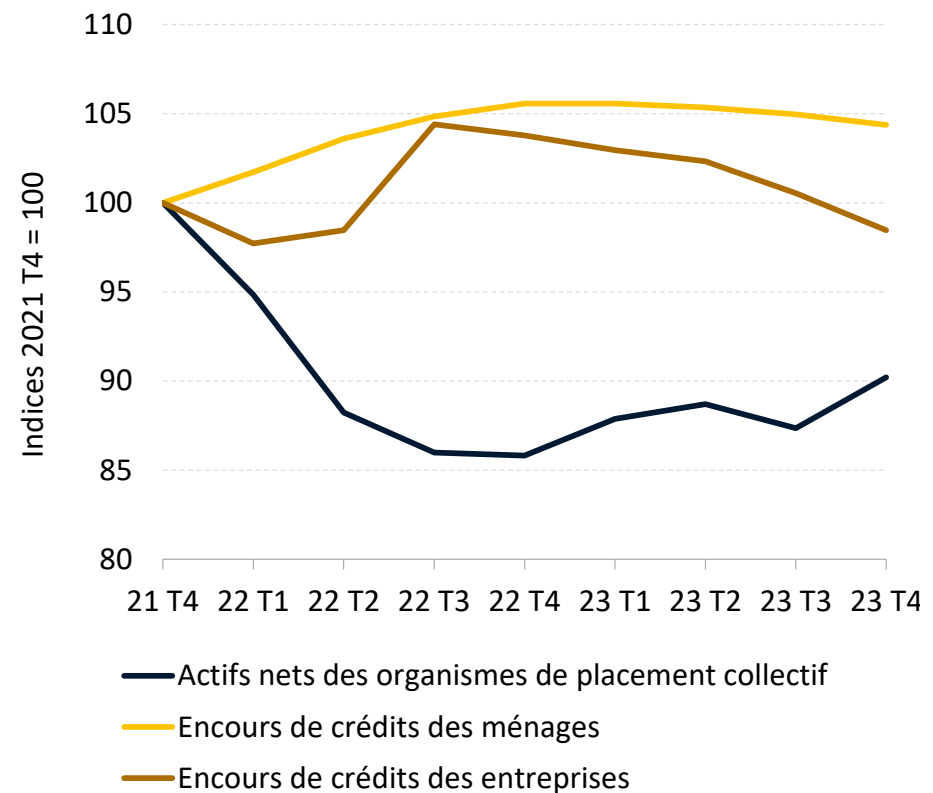
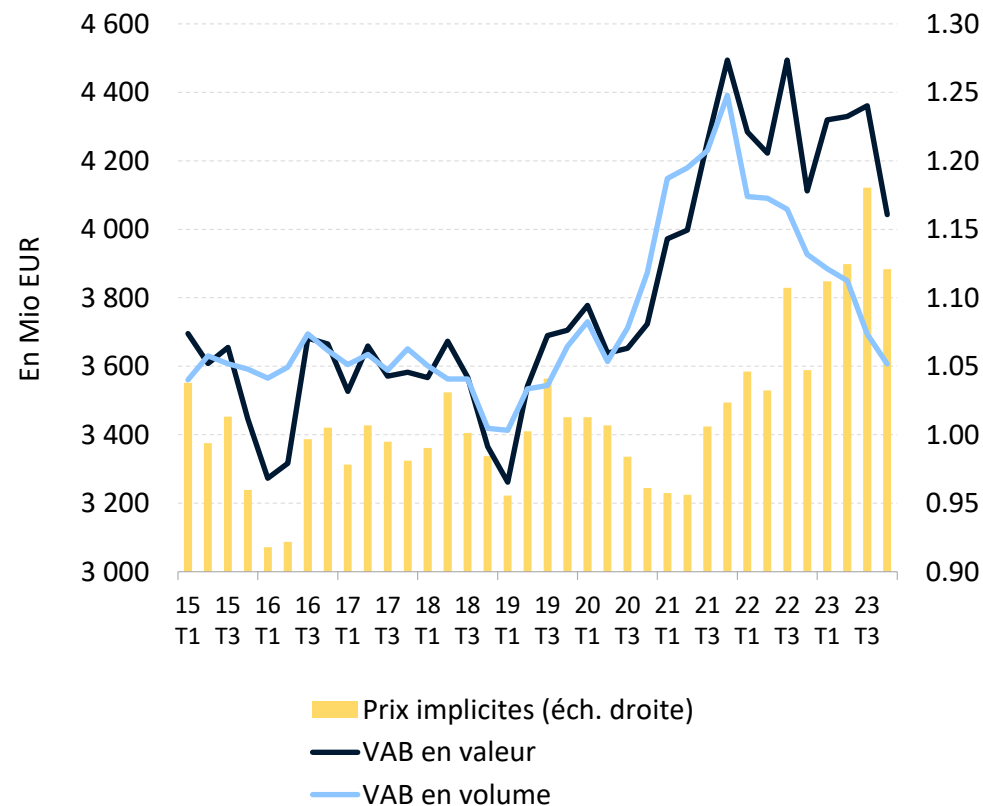


Source: STATEC (enquêtes de conjoncture) - moyennes mobiles centrées sur 3 trimestres

# Activité

## Secteur financier: baisse des résultats en volume et des actifs

Valeur ajoutée du secteur financier

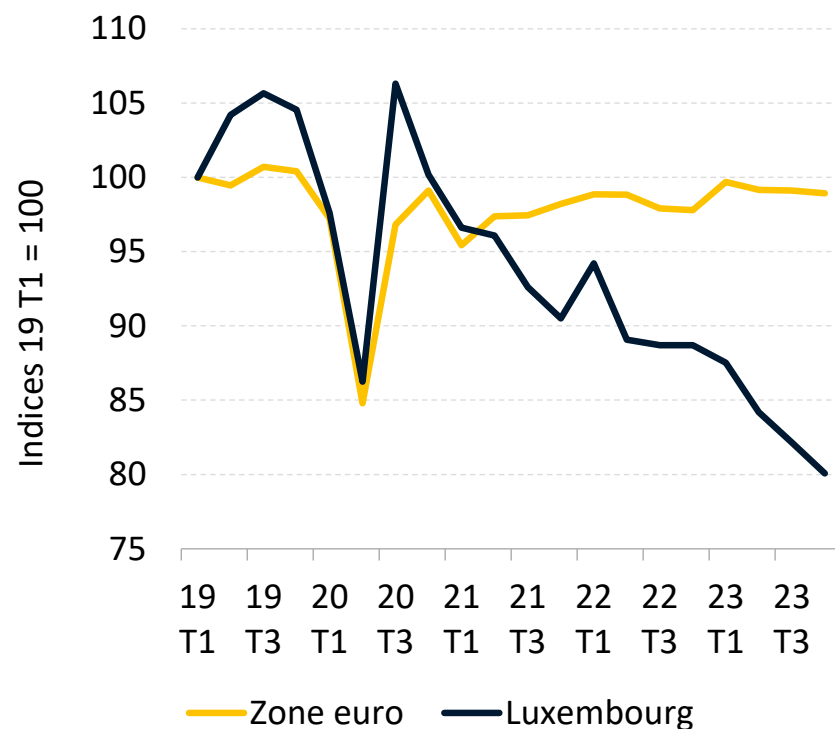


Sources: CSSF, BCL

# Activité

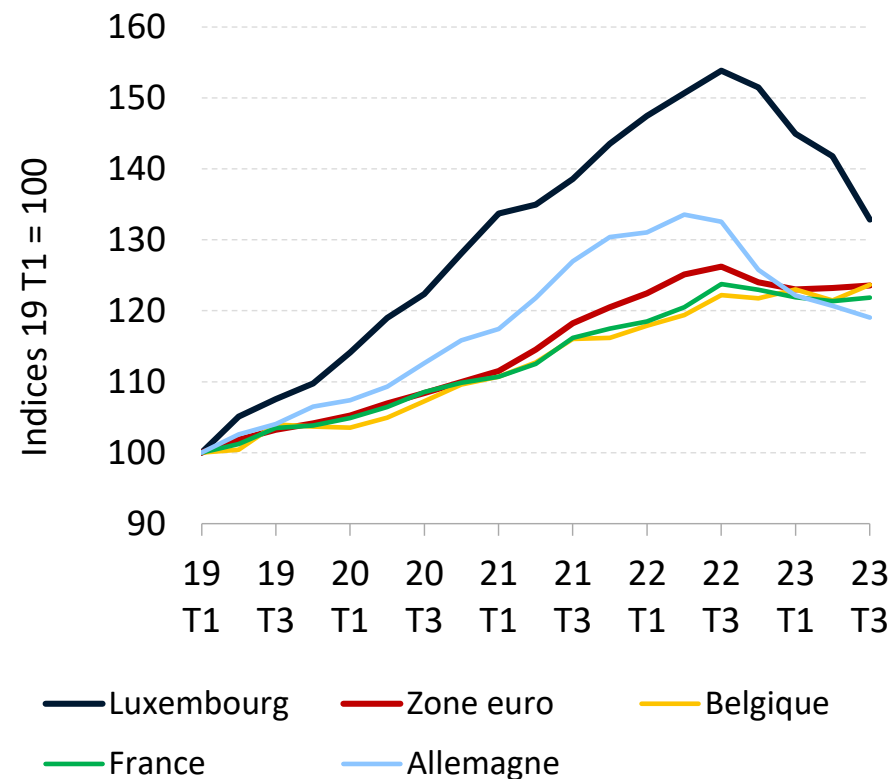
## La construction et l'immobilier lourdement impactés au Luxembourg

Valeur ajoutée en vol. de la construction



Sources: Eurostat, STATEC (Données désaisonnalisées)

Prix de vente des logements

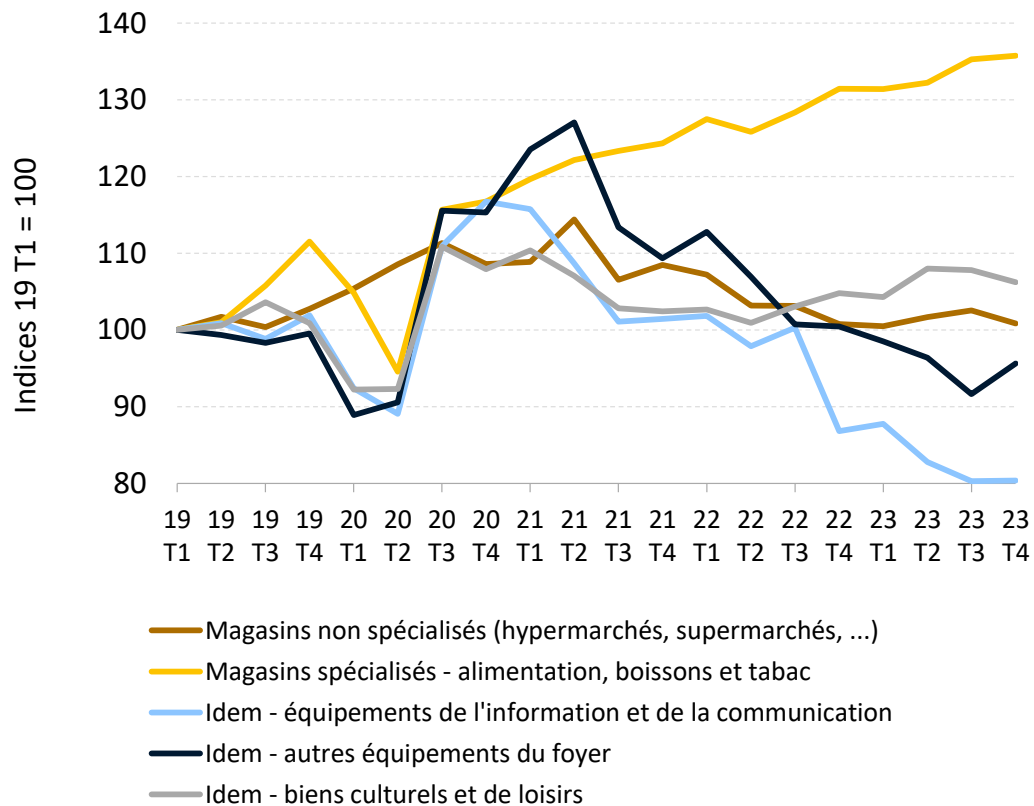


Sources: Eurostat, STATEC

# Activité

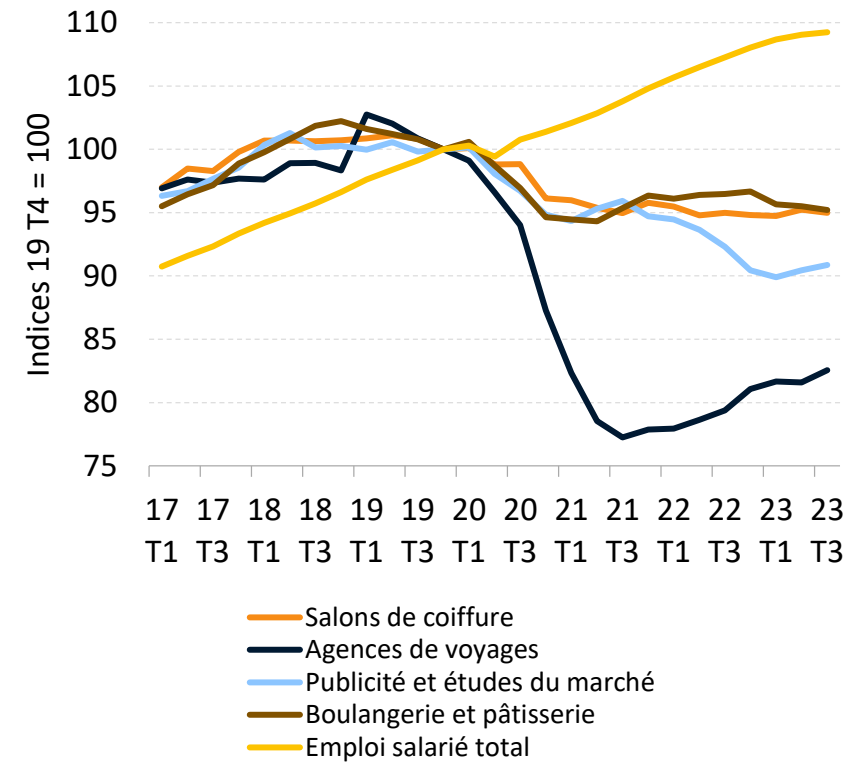
## Des séquelles encore visibles pour certaines activités

Chiffre d'affaires en volume par type d'enseigne dans le commerce de détail



Source: STATEC (données désaisonnalisées)

Evolution de l'emploi salarié

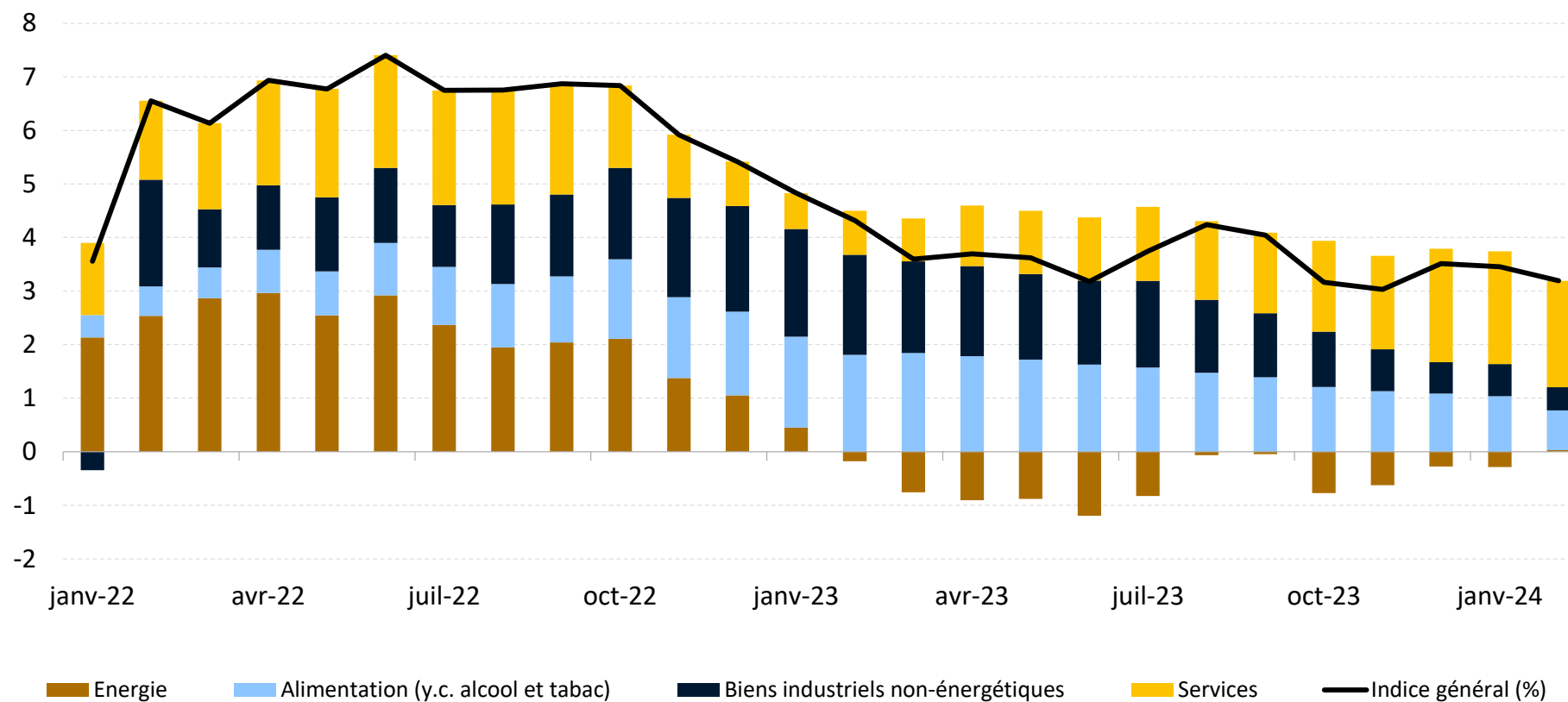


Sources: IGSS, STATEC (données désaisonnalisées)

# Inflation

## L'inflation reflue, des pressions persistent pour les services et certains biens

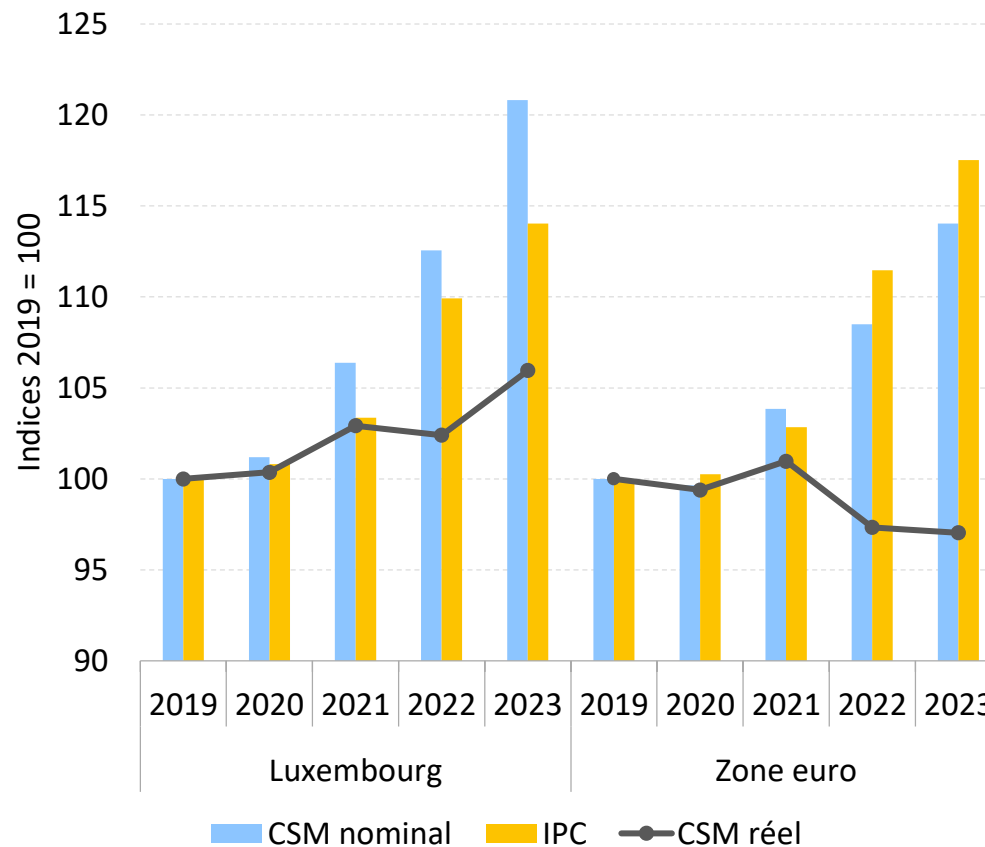
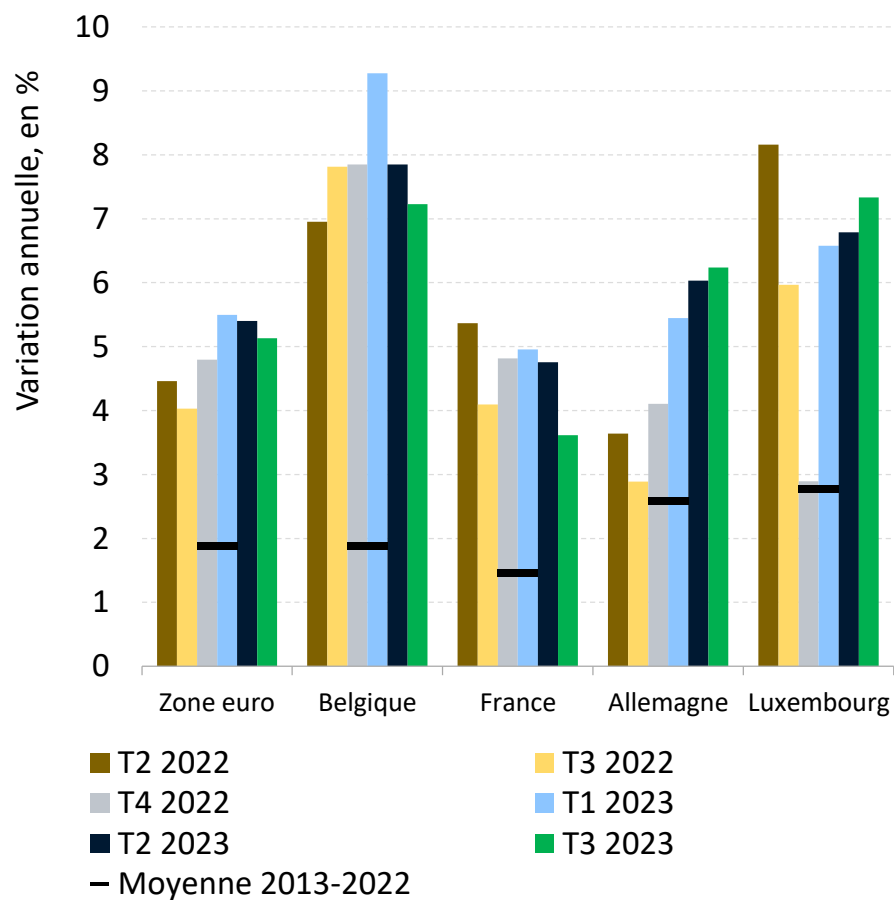
Contribution à l'inflation annuelle, en points de %



# Salaires

## Les salaires accélèrent, aussi en termes réels au Luxembourg

Coût salarial moyen (CSM) nominal



Note : le CSM réel est obtenu en déflétant le CSM nominal par l'IPCH pour la zone euro et l'IPCN pour le Luxembourg.

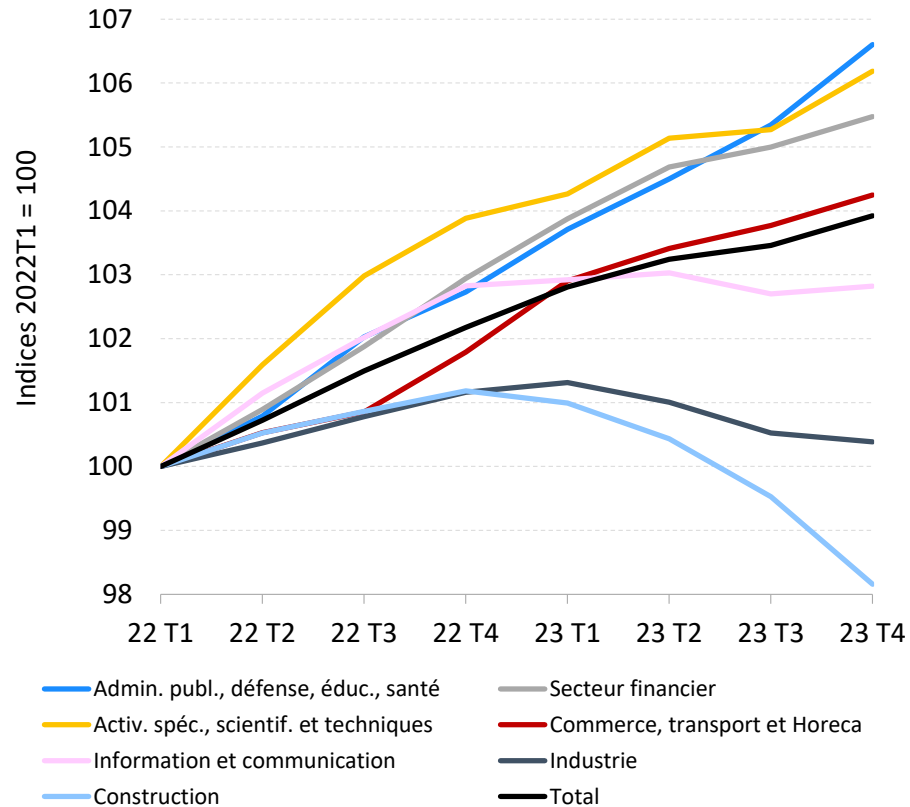
Sources : Eurostat, STATEC



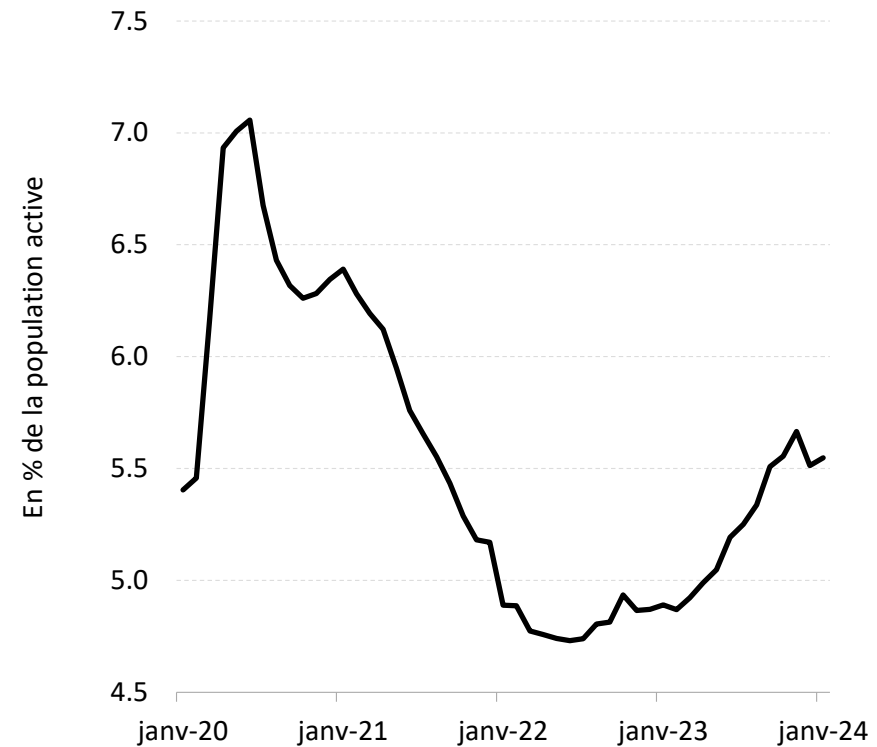
# Marché du travail

## Le marché du travail nettement impacté par la baisse de l'activité

Emploi intérieur



Taux de chômage



Source: STATEC (comptes nationaux, données désaisonnalisées)

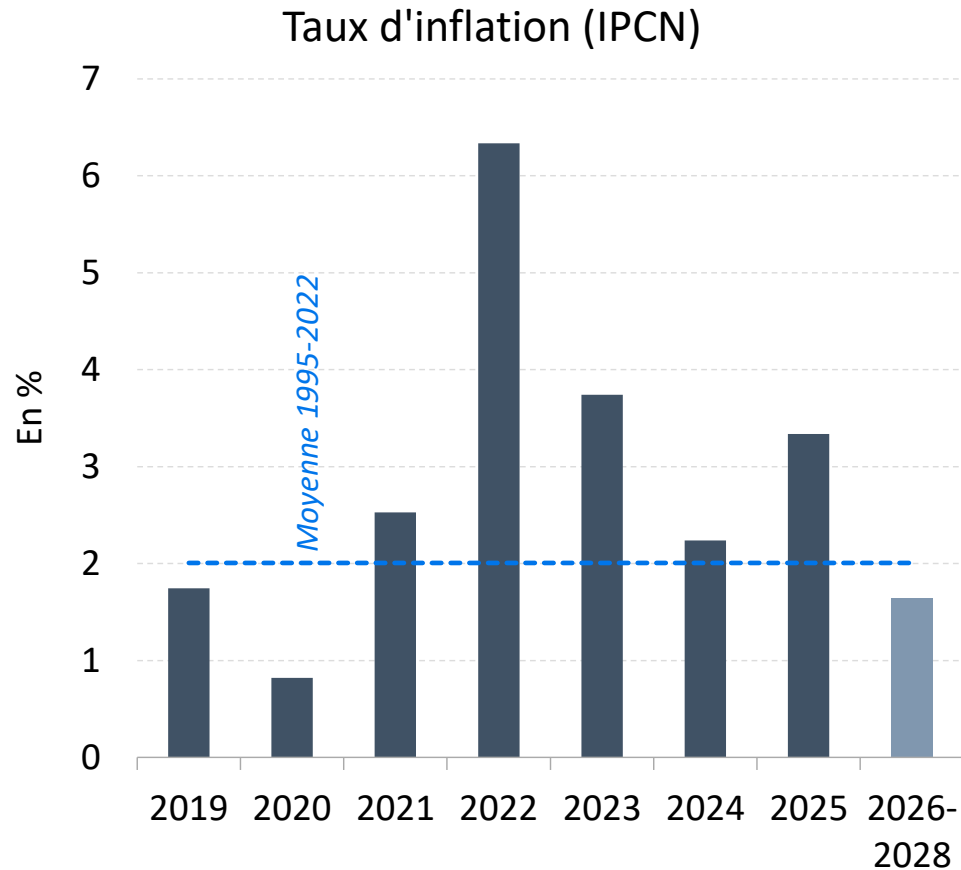
Sources: ADEM, STATEC (données désaisonnalisées)

3

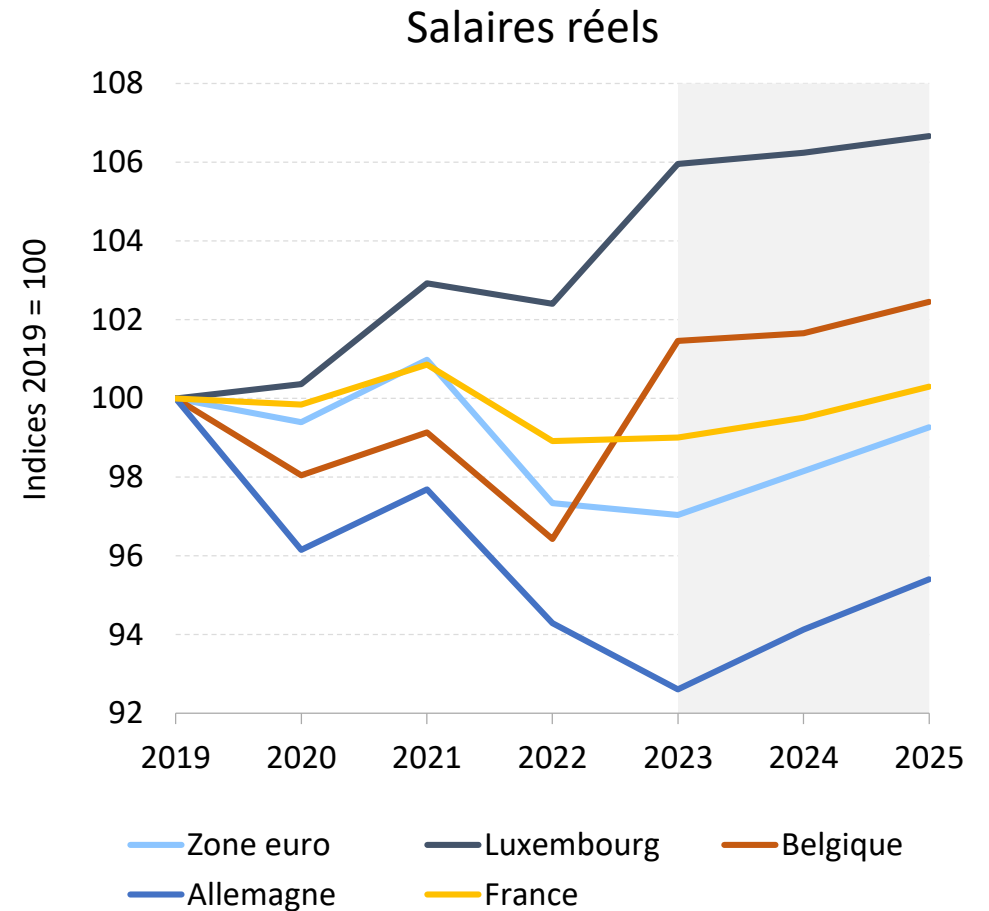


# Prévisions

# Hausse des salaires réels malgré la poussée inflationniste



Source: STATEC (prévisions février 2024)



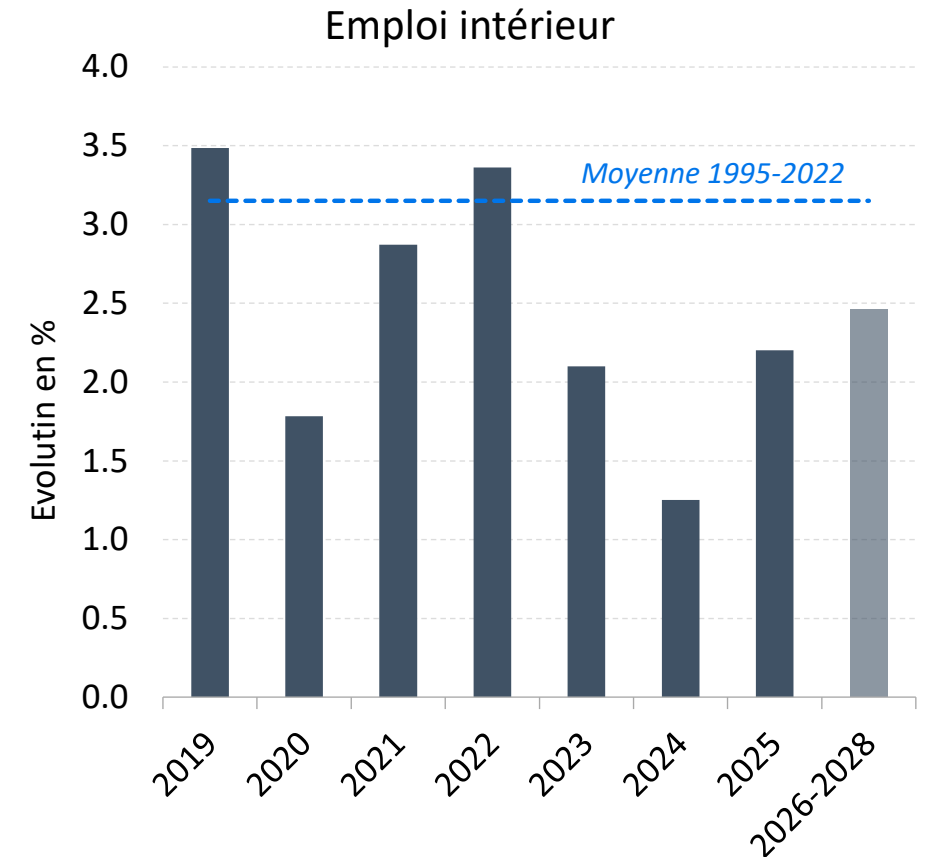
Sources: OCDE, AMECO, Eurostat, STATEC (2024-2025: prévisions)

# Retour progressif de la croissance de l'emploi?

L'emploi a été affecté favorablement par certaines mesures depuis 2022:

- Plafonnement des prix de l'énergie (et de l'EMS)
- Réduction des cotisations sociales

Encore des incertitudes pour 2025



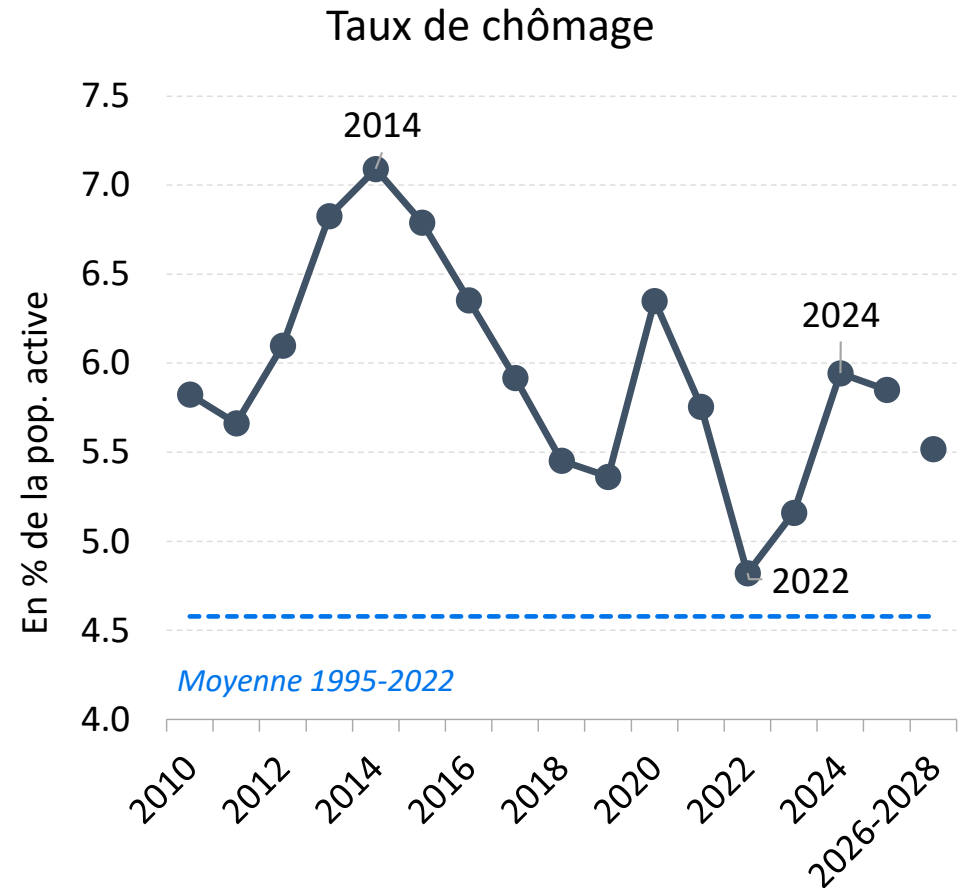
Source: STATEC (prévisions à moyen terme février 2024)

# Vers une baisse du chômage à moyen terme

Hausse rapide et marquée du chômage en 2023

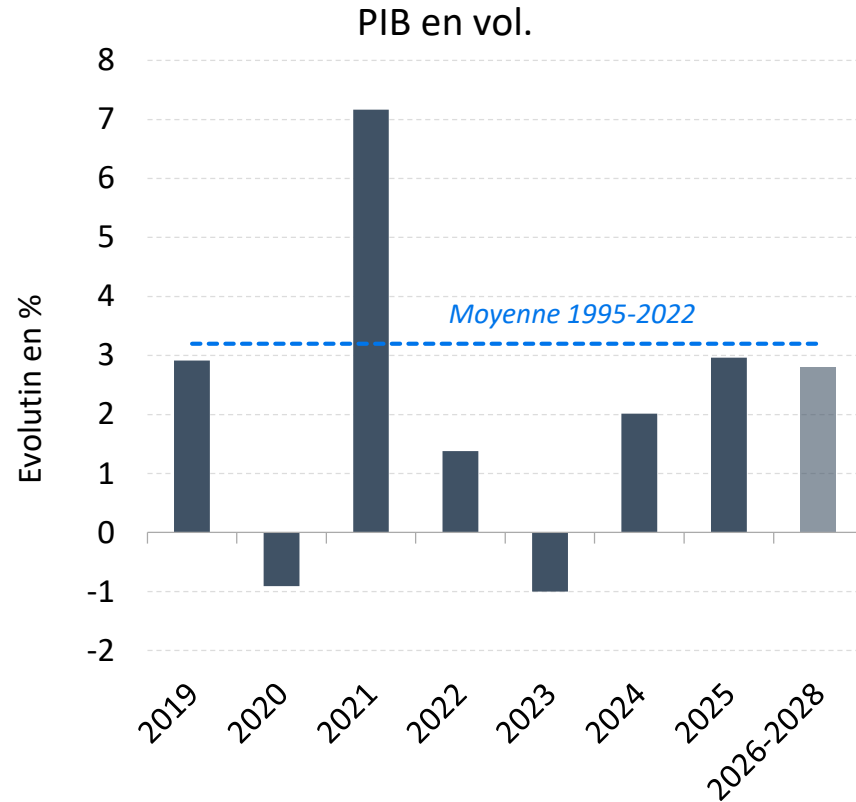
Il devrait rester élevé en 2024...

...mais revenir sur une tendance baissière à moyen terme

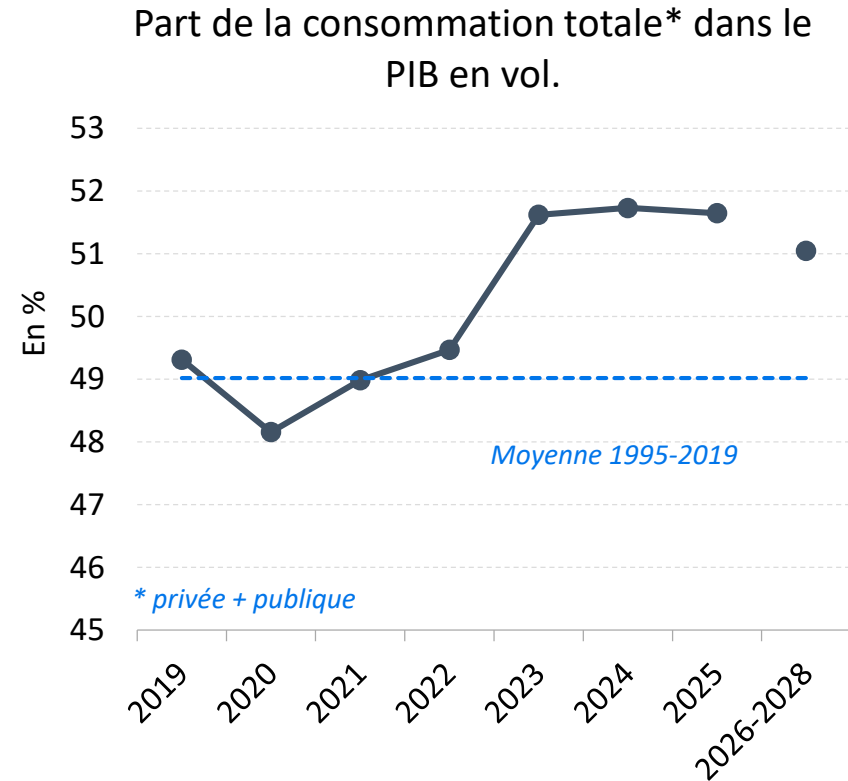


Source: STATEC (prévisions à moyen terme février 2024)

# Une activité particulièrement faible de 2022 à 2024



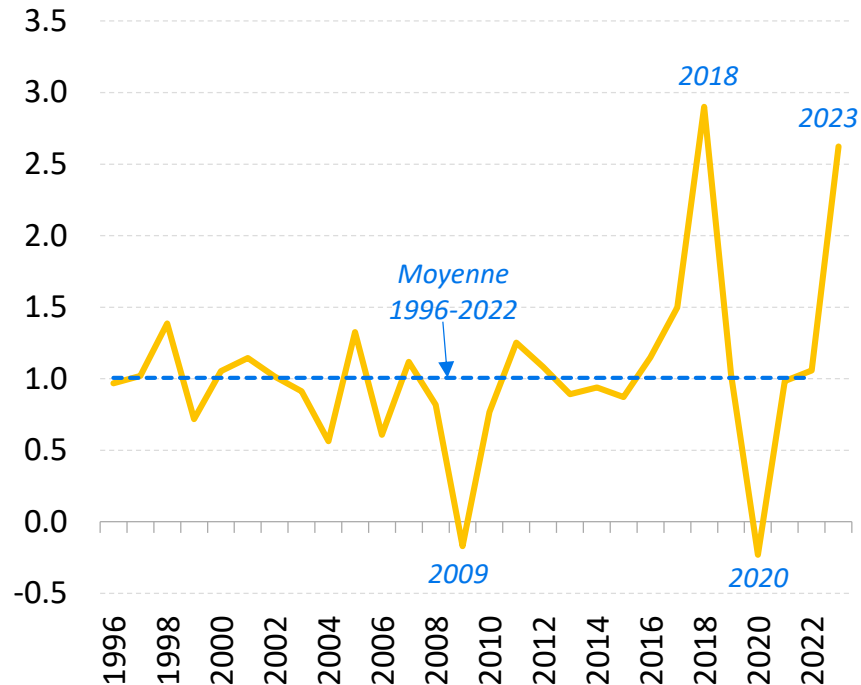
Source: STATEC (prévisions à moyen terme février 2024)



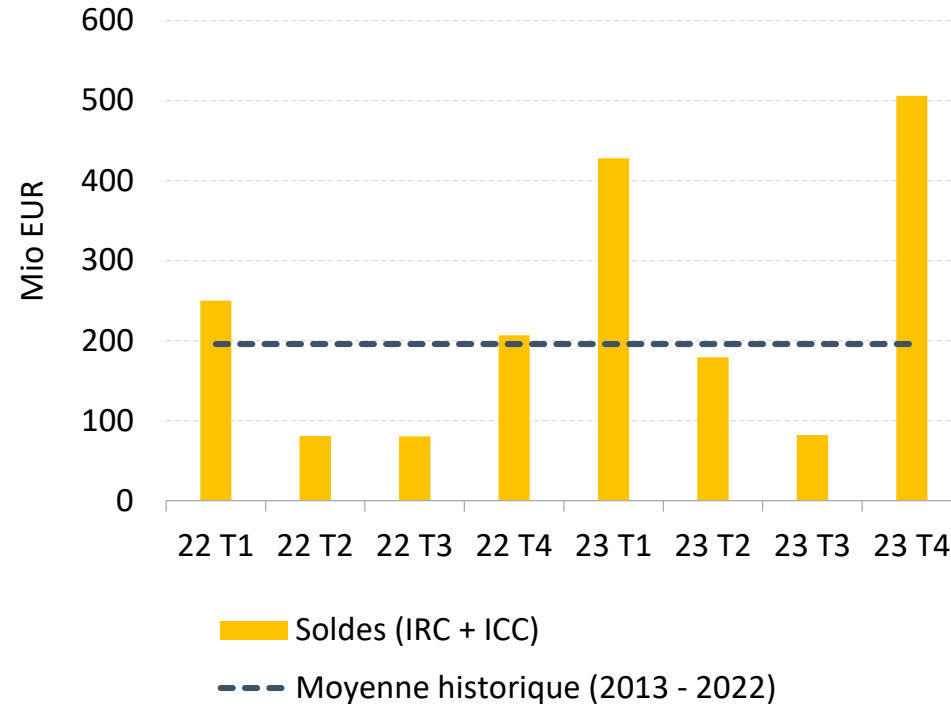
Source: STATEC (prévisions à moyen terme février 2024)

# Recettes publiques déconnectées de l'activité en 2023

Elasticité implicite entre les recettes publiques et le PIB nominal









Soldes d'impôts (sociétés)



Montant record des soldes d'impôts (sociétés) encaissé en 2023

# Prévisions à moyen terme du STATEC de février 2024

	1996-2022	2023 <sup>*</sup>	2024	2025	2026-2028
	<i>Evolution en % sauf si spécifié différemment</i>				
 <b>PIB nominal / en valeur</b>	6.2	4.0	4.3	5.4	4.9
 <b>PIB réel / en volume</b>	3.2	-1.0	2.0	3.0	2.8
 <b>Emploi total intérieur</b>	3.2	2.1	1.3	2.2	2.5
 <b>Taux de chômage (% de la pop. act.)</b>	4.6	5.2	5.9	5.9	5.5
 <b>Indice des prix à la consommation (IPCN)</b>	2.0	3.7	2.2	3.3	1.6
 <b>Echelle mobile des salaires</b>	1.9	5.7	2.7	3.6	1.6

\* Prévision du mois de février 2024



# STATEC

Institut national de la statistique  
et des études économiques

## Thank you! / Merci !



13, rue Erasme  
L-1468 Luxembourg



(+352) 247-84219



info@statec.etat.lu

## Questions?

[statistiques.public.lu](https://statistiques.public.lu)



@Statec  
Luxembourg



/STATEC



@STATEC



Statec  
Luxembourg

# Prévisions d'inflation à politique supposée inchangée

